

FORMATION CURSUS CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Le Coursus Métier Coursus Chef de projet informatique se déroulant sur 13 jours se décompose en cinq parties présentant respectivement : le recensement et l'analyse des besoins utilisateurs, l'essentiel pour piloter un projet informatique, savoir gérer ses projets avec Microsoft Project, être capable de gérer des projets informatiques complexes et enfin, savoir comment communiquer au sein de son projet

PROGRAMME

1/ Partie I : Collecter et analyser les besoins utilisateurs

- Les objectifs de la partie (2 jours)
- Approche de définition et analyse de besoins
- Approche formalisée : avantages, inconvénients
- Appréhender la nomenclature des besoins
- Connaître les bonnes pratiques
- Créer une équipe pour le cahier des charges
- Établir, identifier et souligner les besoins
- Établir le cahier des charges fonctionnel
- Établir le cahier des charges technique
- Établir le cahier des charges général
- Déployer le processus d'identification de besoins
- Définir les règles à suivre
- Vérification et validation de l'adéquation aux besoins
- Assimiler les approches de test et intégration
- Connaître les fonctions et caractéristiques
- la méthode RESEAU : identifier les fonctions
- Utiliser des normes et règlements

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 5690 euros

13 jours

CM015

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

Contactez nous :

01 84 80 46 24

christophe@agoratic.com

OBJECTIFS

- Connaître les principales étapes d'un projet informatique
- Assimiler les méthodes et bonnes pratiques du chef de projet
- Concevoir, suivre et contrôler les étapes du projet avec MS Project
- Assimiler les principes d'une bonne communication sur un projet
- Animer, piloter et motiver son équipe projet

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

PUBLIC CONCERNE

- Personne désirant évoluer vers un poste de Chef de projet
- Acteur impliqué dans des projets

DATES INTER-ENTREPRISES

Paris
13/04/2026, 13/07/2026, 12/10/2026,
Lille
18/05/2026, 16/11/2026,
Lyon
07/09/2026,

Si vous souhaitez organiser cette formation à une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC

107 rue Caulaincourt
75018 Paris

Tel : 01 84 80 46 24
<https://agoratic.com>



PROGRAMME (suite)

2/ Partie II : Pilotage de projet informatique : L'essentiel

- Les objectifs de la partie (3 jours)
- Les aractéristiques d'un projet informatique
- Les rôles du chef de projets
- Diviser le projet en tâches élémentaires
- Connaître les tâche élémentaires
- Connaître les cycles de vie du projet
- Comprendre les processus d'itérations
- Planification des ressources
- Le diagramme de Gantt
- Le réseau de contraintes
- Le chemin critique
- Les délais et recouvrement
- Pert-charge et Pert-temps
- Suivi de l'avancement du projet
- Mettre à jour le diagramme de Gantt
- Faire des réunions de suivi
- Gérer les anomalies
- La documentation du projet
- Les documents
- Établir une fiche descriptive de tâches
- Mettre en place un scénario de test
- Établir une fiche d'anomalie
- Suivre le budget et les délais
- Communication : principes de communication

3/ Partie III - Gestion de projets avec Microsoft Project

- Les objectifs de la partie (3 jours)
- Introduction à Microsoft Project et ses options
- Concevoir un plan de projet
- Assimiler les principes de saisies
- Comprendre la structuration du plan
- Tâches, ressources et coûts associés
- Appréhender les éléments du projet
- Piloter et suivre le projet
- Auditer les ressources
- Suivre l'avancement et piloter le projet par le travail, la durée, et valeur acquise
- Générer des rapports
- Importer et exporter des données

4/ Partie IV : Gestion de projets informatiques complexes

- Les objectifs de la partie (2 jours)
- Caractéristiques clés de projet informatique complexe
- Établir des relations efficaces avec la MOA
- Établir des relations efficaces avec les directions fonctionnelles
- Gérer la dimension multi-projets
- Optimisation des investissements
- Optimisation du ROI
- Tenir ses engagements qualité envers les clients internes
- Tenir ses engagements qualité envers les utilisateurs finaux
- Gérer la relation contractuelle avec les prestataires
- Critiquer et dynamiser l'existant
- Établir un projet rédactionnel
- Écrire une documentation lisible
- Mise en forme et illustration efficace

PROGRAMME (suite)

5/ Partie V : La communication au sein d'un projet

- Les objectifs de la partie (3 jours)
- Assimiler les bases de la communication
- Appréhender les méta-modèles
- Principes de synchronisation et reformulation
- Établir une analyse transactionnelle
- Savoir féliciter et reconnaître l'effort
- Connaître les signes de reconnaissance
- Utiliser les tableaux de bord relationnel
- Cerner le rôle de l'information
- Savoir critiquer les livrables
- Effectuer une communication non-agressive
- Connaître les règles associées à la critique
- Savoir animer un échange
- Connaître les indicateurs et types d'échanges
- Cerner les 3 axes constituant un échange
- S'exprimer devant un large public
- Savoir négocier un report de livrables ou budget
- Positions de vie et phases de deuil
- Préparer la négociation
- Établir le bilan
- Gestion de conflits : affronter ou éviter
- Gestion de conflits : techniques de résolution

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Prestation de services

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société AgoraTIC n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation, sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à AgoraTIC au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à AgoraTIC. En cas de non-règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Règlement

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque ;
- par virement bancaire :

Qonto

Établissement : 16958

Code guichet : 00001

Compte : 20394435147

Clé : 24

En indiquant le numéro de la ou des factures concernées.

Les factures sont payables à réception, nettes, sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- des frais financiers de 1,5 % par mois au prorata temporis ;
- l'application d'une clause pénale égale à 20 % du prix de vente hors taxes ;
- l'exigibilité immédiate des factures non échues.

AgoraTIC se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans que cela puisse donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

Convention de formation

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

Convocations

AgoraTIC ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation, quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au client de 50 % du coût total du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

Annulation d'un stage

AgoraTIC se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement en supports de stage ou de problème technique, et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription sera automatiquement reportée à la session suivante.

Responsabilité

Sauf faute lourde, la société AgoraTIC limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certification, la société AgoraTIC dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

Attribution de compétence - Litiges

L'élection de domicile est faite par AgoraTIC à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

À défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de commerce de Paris, appliquant la loi française.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du commerce des États-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75